

# BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2013 N°26  
6 mai 2013

- |  |      |
|--|------|
| - Décisions du 29 avril 2013 portant délégation de signature | P 2  |
| * ordre général  |      |
| * ordonnateurs secondaires                                   |      |
| * pouvoir adjudicateur                                       |      |
| - Décision du 2 mai 2013 portant délégation de signature     | P 25 |
| * convention d'occupation et usage temporaire                |      |

## **DT Bassin de la Seine**

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.  
Toute demande doit être adressée à la division administration générale/défense du siège de l'établissement,  
175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex



# DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

## (Ordre général)

**Le Directeur territorial du bassin de la Seine de Voies Navigables de France,**

**Vu** le code des transports

**Vu** le code général de la propriété des personnes publiques,

**Vu** la loi n°2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France,

**Vu** le décret n°60-1441 du 26 décembre 1960, modifié notamment par le décret n° 2012-1722 du 9 mai 2012 portant statut de Voies navigables de France,

**Vu** le décret 91-797 du 20 août 1991, modifié, relatif aux recettes de Voies navigables de France,

**Vu** le décret du 28 juin 2010 nommant Monsieur Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

**Vu** le décret du 16 février 2012 nommant M. Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

**Vu** l'arrêté ministériel du 15 avril 2013 nommant M. Alain MONTEIL, directeur territorial du bassin de la Seine,

**Vu** la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

**Vu** la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

**Vu** la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

**Vu** la décision du 31 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France,

**Vu** la décision du 15 avril 2013 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT bassin de la Seine),

**Sur** proposition du secrétaire général de la Direction territoriale bassin de la Seine

## DECIDE

### **Article 1 :**

Délégation est donnée à :

– M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint, directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau

à l'effet de signer tous les actes ou documents administratifs dans les matières et limites suivantes :

a) toute convention de superposition d'affectations du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France,

b) tout acte relatif au contrôle de l'exploitation des ports fluviaux ayant fait l'objet d'une délégation de service public,

c) action en justice, en cas d'urgence,

d) tout mandat de représentation au personnel de Voies navigables de France, devant toute juridiction à l'exception de la Cour de Cassation et du Conseil d'Etat,

e) toute décision d'aide aux adaptations techniques de la cale et à la modernisation des entreprises du transport fluvial.

### **Article 2 :**

En mon absence ou en cas d'empêchement ainsi que celle de M. Patrice CHAMAILLARD, délégation est donnée à M. Éric VILBE, secrétaire général, à l'effet de signer les actes ou documents administratifs visés à l'article 1.a) à 1.e) de la présente décision.

### **Article 3 :**

Cette délégation abroge et remplace à compter de sa publication officielle la précédente.

### **Article 4 :**

Le secrétaire général de la Direction territoriale bassin de la Seine est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 29 avril 2013

**Pour le Directeur Général de Voies Navigables  
de France et par délégation,  
Le Directeur territorial bassin de la Seine,**

**Signé**

**Alain MONTEIL**



## **Décision portant délégation de signature et désignation d'ordonnateurs secondaires délégués**

**Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,**

**Vu** le code des transports,

**Vu** la loi n°2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France,

**Vu** le décret n°60-1441 du 26 décembre 1960 modifié notamment par le décret n°2012-1722 du 9 mai 2012 portant statut de Voies navigables de France,

**Vu** le décret n°91-797 du 20 août 1991 modifié relatif aux recettes de Voies navigables de France,

**Vu** le décret du 28 juin 2010 nommant M. Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

**Vu** le décret du 16 février 2012 nommant M. Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

**Vu** l'arrêté ministériel du 15 avril 2013 nommant M. Alain MONTEIL, directeur territorial du bassin de la Seine,

**Vu** la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

**Vu** la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

**Vu** la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 28 février 2013 portant modification de la délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

**Vu** la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

**Vu** la décision du 15 avril 2013 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT bassin de la Seine),

**Sur** proposition du secrétaire général de la Direction Territoriale Bassin de la Seine,



est inférieur à 90 000 euros, ce compris les bons de commande de moins de 90 000 euros émis dans le cadre de marchés transversaux à bons de commande de plus de 90 000 euros, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,

- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

#### **Article 6 :**

Délégation est donnée aux responsables d'unités visés en annexe II, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 20 000 euros, ce compris les bons de commande de moins de 20 000 euros émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

#### **Article 7 :**

Délégation est donnée aux personnes visées en annexe III, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 4 000 euros, ce compris les bons de commande de moins de 4 000 euros émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur.

#### **Article 8 :**

Délégation est donnée au chef d'agence désigné ci-après, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces de liquidation de recettes de toutes natures :

- M. Sylvain DUQUENNE                      Chef du centre de gestion du transport fluvial de Saint-Quentin

#### **Article 9 :**

Délégation est donnée à :

- M. Jean-Marc RIGAUD                      Ingénieur des TPE, chef du Centre Régional de Collecte et d'Édition (CRCE),

à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions :

- les propositions d'engagements comptables,
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature,

- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes et des dépenses.

**Article 10 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marc RIGAUD, la délégation prévue à l'article 9 est dévolue dans les mêmes conditions à :Mme Laurence LABOUTE, Secrétaire administrative, adjointe au chef du CRCE.

**Article 11 :**

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés aux article 5 à 7, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Alain MONTEIL, Directeur Territorial Bassin de la Seine. La décision portant sur cette désignation sera publiée au Bulletin officiel de Voies navigables de France.

**Article 12 :**

Cette délégation abroge et remplace à compter de sa publication officielle la précédente délégation.

**Article 13 :**

Le secrétaire général de la Direction Territoriale Bassin de la Seine est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 29 avril 2013

**Pour le Directeur Général de Voies Navigables de  
France et par délégation,  
Le Directeur Territorial Bassin de la Seine,**

Signé

**Alain MONTEIL**





## **SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES**

M. Antoine VALLEE	Chef du pôle gestion
Mme Christine LEBOUTTE	Chef du bureau du domaine public fluvial
M. Bertrand NEVEUX	Chef du pôle développement

## **ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE**

Mme Nicole SCHWINTE	Chef du pôle administratif par intérim
M. Manuel MARTINEZ M. Serge COYARD	Chef de la subdivision de Suresnes Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes
M. Mathieu GICQUEL Mme Marlène LEROY	Chef de la subdivision de Pontoise Adjointe au chef de de la subdivision de Pontoise
M. Rémi CORGET	Chef de la subdivision d'Amfreville ( <i>à compter du 01/05/13</i> )
M. Marc LABROUSSE	Chef de la subdivision d'Amfreville par intérim ( <i>jusqu'au 01/05/13</i> ) Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville
M. PICHON Nicolas M. CASSARD Jacques	Chef de la subdivision de Nantes-Loire Adjoint au chef de la subdivision Nantes-Loire
M. Guillaume ANDRE	Chef de l'unité de gestion technique des infrastructures
M. Olivier SIGAULT M. Romain LAVIE	Chef de la subdivision ingénierie et signalisation Adjoint au chef de la subdivision ingénierie et signalisation
Mme Marina LABEYLIE Mme Gaëlle GAMBLIN	Chef de l'Agence de développement de la voie d'eau Adjointe au chef de l'agence de Développement des Boucles de la Seine

## **ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT**

M. Ronan ROUÉ M. Olivier MONFORT M. Gilles GUILLERMIN	Chef de la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Rémy IMBERT M. Guy ANDRIOT	Chef de la subdivision de Paris Adjoint au chef la subdivision de Paris
M. Frédéric GRENOT M. Thierry PICOT M. Frédéric SANNIE	Chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun
M. Pascal FAVIER M. Frédéric FAVEERS M. Jean SERRIER	Chef de la subdivision de Sens par intérim Adjoint au chef de la subdivision de Sens Adjoint au chef de la subdivision de Sens

M. Pascal FAVIER  
M. Patrick FENOLL

Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine  
Adjoint au chef de la subdivision de  
Nogent-sur-Seine

M. Rémi IMBERT

Chef de la subdivision de Meaux par intérim

M. Denis SIBERIL

Chef du bureau administratif

Mme Vanessa MINARD

Chef de la subdivision politiques techniques

M. Guillaume TOLLIS  
M. Stéphane HUET

Chef du bureau études et travaux  
Adjoint au chef du bureau études et travaux

## **ARRONDISSEMENT PICARDIE**

M. Philippe MOREL

Chef du bureau administratif

M. Brice MORICEAU  
M. Jean-Philippe GRANDIN

Chef de la subdivision de Compiègne  
Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne

M. Jean-Michel PUJADAS  
Mme Sylvie DELBASSE

Chef de la subdivision de Péronne  
Adjointe au chef de la subdivision de Péronne

M. Bernard WLODARCZIK  
Mme Marie-Thérèse VERON

Chef de la subdivision de Saint-Quentin  
Adjointe au chef de la subdivision de Saint-Quentin

Mme Brigitte BOYER  
M. Yannick LAISIS

Chef du bureau études techniques  
Adjoint au chef du bureau études techniques

Mme Virginie FLAQUET-LACOUX

Chef du bureau Programmation et Exploitation

## **ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE**

Mme Corinne BIETH  
M. Michel CARDOT

Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne  
Adjoint au chef de la subdivision de  
Châlons-en- Champagne

Mme Virginie HONNONS  
M. Thierry GIVRY

Chef de la subdivision de Château-Thierry  
Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER  
M. Vincent TRITON

Chef de la subdivision de Rethel  
Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

M. Éric ZUCCARI  
M. François-Xavier PAYER

Chef de la subdivision technique  
Adjoint au chef de la subdivision technique

## **ANNEXE III**

### **SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU**

#### **Subdivision bathymétrie et signalisation**

M. Paul BEGIN  
M. Didier SELLIER

Hydrographe de la vedette BELGRAND  
Hydrographe de la vedette PICARDIE

### **SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES**

M. Sylvain DUQUENNE

Responsable du centre de gestion du transport  
fluvial à Saint-Quentin

### **ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE**

#### **Pôle administratif**

M. Slimane TLEMSANI

Responsable du magasin

#### **Unité gestion technique des infrastructures :**

M. Philippe GRU  
M. Pascal TREHOUT

Adjoint automatisme  
Responsable des pontons

#### **Subdivision de Suresnes :**

M. Laurent NIQUET  
M. François DROIN

Responsable de l'unité exploitation des ouvrages  
Adjoint au responsable de l'unité exploitation des  
ouvrages

#### **Subdivision de Pontoise :**

M. Laurent PRIGENT  
M. Michel CARRIERE

Co-responsable de l'unité exploitation des ouvrages  
Co-responsable de l'unité d'exploitation des ouvrages

#### **Subdivision de Nantes Atlantique :**

M. GONCALVES Johnny

Contrôleur en charge de l'exploitation

### **ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT**

#### **Subdivision de Joinville**

Mme Rachel BAUMGARTNER  
M. Hervé WILMORT

Responsable secteur Seine  
Responsable secteur Marne

### **Subdivision de Melun**

M. Jean-Louis GUILHAS  
M. Oswald DECLOMESNIL

Responsable secteur aval exploitation  
Responsable maintenance secteur aval

### **Subdivision de Nogent-sur-Seine**

Mme Corinne TROCHAIN  
M. Richard MARCHAL  
M. Dominique NOLIN

Responsable secteur Nogent  
Responsable ateliers  
Responsable secteur Circonscription Bray

### **Subdivision de Sens**

M. Bruno DEPERIAUX  
M. Christian LAFOLLY

Responsable secteur aval Villeneuve (par intérim)  
Responsable maintenance

### **Subdivision de Paris**

M. Wilfried REMUS

Pôle aménagement et entretien du domaine

### **Subdivision de Meaux**

M. Alain BERLIERE

Responsable ateliers

## **ARRONDISSEMENT PICARDIE**

### **Subdivision de Compiègne :**

M. Arnaud DEVEYER  
M. Henri GIBOUT  
M. Bernard LEBRETON

Chargé d'études  
Responsable des ateliers  
Responsable de la circonscription de Soissons

### **Subdivision de Péronne :**

M. Laurent DUFOSSÉ  
M. Philippe KUC

Contrôleur  
Responsable de la circonscription de Ham et Noyon

### **Subdivision de Saint-Quentin:**

M. Arnaud VOIRET

Responsable des ateliers

## **ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE**

### **Pôle domaine et développement**

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement

### **Subdivision de Rethel :**

Mme Angélique GADOUIN  
M. Étienne MARTINET

Responsable de l'entretien et de l'exploitation  
Responsable de la circonscription de Bourg et Comin

**Subdivision de Château-Thierry :**

M. Emmanuel CHOISY

M. Jean-Claude POULET

M. Eric LE GUENNEC

Adjoint du responsable de la circonscription de  
Damery

Responsable de la circonscription de Mareuil sur Ay

Responsable du canton d'Épernay

**Subdivision de Châlons-en-Champagne :**

M. Mickaël DANA

M. Thierry RIVIER

M. Laurent DAMPEYROU

Responsable de la circonscription de Condé sur  
Marne

Responsable du secteur de Châlons

Contrôleur

**Subdivision Technique :**

M. Francis LEAUTE

OPA – réceptionnaire Antenne de Bourg et Comin



## **Décision portant délégation de signature en matière de représentation du pouvoir adjudicateur**

**Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,**

**Vu** le code des transports,

**Vu** le code des marchés publics,

**Vu** la loi n°2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France,

**Vu** le décret n°60-1441 du 26 décembre 1960 modifié notamment par le décret n° 2012-1722 du 9 mai 2012 portant statut de Voies navigables de France,

**Vu** le décret n°91-797 du 20 août 1991 modifié relatif aux recettes de Voies navigables de France,

**Vu** le décret du 28 juin 2010 nommant M. Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

**Vu** le décret du 16 février 2012 nommant M. Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

**Vu** l'arrêté ministériel du 15 avril 2013 nommant M. Alain MONTEIL, directeur territorial du bassin de la Seine,

**Vu** la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

**Vu** la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

**Vu** la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 28 février 2013 portant modification de la délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

**Vu** la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

**Vu** la décision du 31 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France,

**Vu** la décision du 15 avril 2013 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT bassin de la Seine),

**Sur** proposition du secrétaire général de la Direction Territoriale Bassin de la Seine,

## DECIDE

### **Article 1 :**

Délégation est donnée à :

- M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint et directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau,

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché quelqu'en soit le montant ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché quelqu'en soit le montant ;
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

### **Article 2 :**

Délégation est donnée aux responsables ci-dessous, ainsi qu'aux chefs d'arrondissement, chefs de service et à leurs adjoints respectifs, et à certains agents visés en annexe I :

- M. Éric VILBE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire général,

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

### **Article 3 :**

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux chefs des subdivisions et des bureaux ainsi qu'à leurs adjoints, dont les noms sont indiqués en annexe II, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT ;

- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 20 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

#### **Article 4 :**

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions et sous le contrôle hiérarchique des chefs de subdivision ou de leurs adjoints, aux agents, dont les noms sont indiqués en annexe III, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT ;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 4 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

#### **Article 5 :**

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés aux articles 3 et 4, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Alain MONTEIL, Directeur Territorial Bassin de la Seine. La décision sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

#### **Article 6 :**

La présente délégation abroge et remplace, à compter de sa publication officielle, la précédente délégation.

#### **Article 7 :**

Le secrétaire général de la Direction Territoriale Bassin de la Seine est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies Navigables de France.

Fait à Paris, le 29 avril

**Pour le Directeur Général de Voies Navigables de  
France et par délégation,  
Le Directeur Territorial Bassin de la Seine,**

**Signé**

**Alain MONTEIL**





## **SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES**

M. Antoine VALLEE	Chef du pôle gestion
Mme Christine LEBOUTTE	Chef du bureau du domaine public fluvial
M. Bertrand NEVEUX	Chef du pôle développement

## **ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE**

Mme Nicole SCHWINTE	Chef du pôle administratif par intérim
M. Manuel MARTINEZ M. Serge COYARD	Chef de la subdivision de Suresnes Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes
M. Mathieu GICQUEL Mme Marlène LEROY	Chef de la subdivision de Pontoise Adjointe au chef de de la subdivision de Pontoise
M. Rémi CORGET	Chef de la subdivision d'Amfreville ( <i>à compter du 01/05/13</i> )
M. Marc LABROUSSE	Chef de la subdivision d'Amfreville par intérim ( <i>jusqu'au 01/05/13</i> ) Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville
M. PICHON Nicolas M. CASSARD Jacques	Chef de la subdivision de Nantes-Loire Adjoint au chef de la subdivision Nantes-Loire
M. Guillaume ANDRE	Chef de l'unité de gestion technique des infrastructures
M. Olivier SIGAULT M. Romain LAVIE	Chef de la subdivision ingénierie et signalisation Adjoint au chef de la subdivision ingénierie et signalisation
Mme Marina LABEYLIE Mme Gaëlle GAMBLIN	Chef de l'Agence de développement de la voie d'eau Adjointe au chef de l'agence de Développement des Boucles de la Seine

## **ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT**

M. Ronan ROUÉ M. Olivier MONFORT M. Gilles GUILLERMIN	Chef de la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Rémy IMBERT M. Guy ANDRIOT	Chef de la subdivision de Paris Adjoint au chef la subdivision de Paris
M. Frédéric GRENOT M. Thierry PICOT M. Frédéric SANNIE	Chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun
M. Pascal FAVIER M. Frédéric FAVEERS M. Jean SERRIER	Chef de la subdivision de Sens par intérim Adjoint au chef de la subdivision de Sens Adjoint au chef de la subdivision de Sens

M. Pascal FAVIER  
M. Patrick FENOLL

Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine  
Adjoint au chef de la subdivision de  
Nogent-sur-Seine

M. Rémi IMBERT

Chef de la subdivision de Meaux par intérim

M. Denis SIBERIL

Chef du bureau administratif

Mme Vanessa MINARD

Chef de la subdivision politiques techniques

M. Guillaume TOLLIS  
M. Stéphane HUET

Chef du bureau études et travaux  
Adjoint au chef du bureau études et travaux

## **ARRONDISSEMENT PICARDIE**

M. Philippe MOREL

Chef du bureau administratif

M. Brice MORICEAU  
M. Jean-Philippe GRANDIN

Chef de la subdivision de Compiègne  
Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne

M. Jean-Michel PUJADAS  
Mme Sylvie DELBASSE

Chef de la subdivision de Péronne  
Adjointe au chef de la subdivision de Péronne

M. Bernard WLODARCZIK  
Mme Marie-Thérèse VERON

Chef de la subdivision de Saint-Quentin  
Adjointe au chef de la subdivision de Saint-Quentin

Mme BOYER Brigitte  
M. Yannick LAISIS

Chef du bureau études techniques  
Adjoint au chef du bureau études techniques

Mme Virginie FLAQUET-LACOUX

Chef du bureau Programmation et Exploitation

## **ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE**

Mme Corinne BIETH  
M. Michel CARDOT

Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne  
Adjoint au chef de la subdivision de  
Châlons-en- Champagne

Mme Virginie HONNONS  
M. Thierry GIVRY

Chef de la subdivision de Château-Thierry  
Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER  
M. Vincent TRITON

Chef de la subdivision de Rethel  
Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

M. Éric ZUCCARI  
M. François-Xavier PAYER

Chef de la subdivision technique  
Adjoint au chef de la subdivision technique

## **ANNEXE III**

### **SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU**

#### **Subdivision bathymétrie et signalisation**

M. Paul BEGIN  
M. Didier SELLIER

Hydrographe de la vedette BELGRAND  
Hydrographe de la vedette PICARDIE

### **SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES**

M. Sylvain DUQUENNE

Responsable du centre de gestion du transport  
fluvial à Saint-Quentin

### **ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE**

#### **Pôle administratif**

M. Slimane TLEMSANI

Responsable du magasin

#### **Unité gestion technique des infrastructures :**

M. Philippe GRU  
M. Pascal TREHOUT

Adjoint automatisme  
Responsable des pontons

#### **Subdivision de Suresnes :**

M. Laurent NIQUET  
M. François DROIN

Responsable de l'unité exploitation des ouvrages  
Adjoint au responsable de l'unité exploitation des  
ouvrages

#### **Subdivision de Pontoise :**

M. Laurent PRIGENT  
M. Michel CARRIERE

Co-responsable de l'unité exploitation des ouvrages  
Co-responsable de l'unité d'exploitation des ouvrages

#### **Subdivision de Nantes Atlantique :**

M. GONCALVES Johnny

Contrôleur en charge de l'exploitation

### **ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT**

#### **Subdivision de Joinville**

Mme Rachel BAUMGARTNER  
M. Hervé WILMORT

Responsable secteur Seine  
Responsable secteur Marne

### **Subdivision de Melun**

M. Jean-Louis GUILHAS  
M. Oswald DECLOMESNIL

Responsable secteur aval exploitation  
Responsable maintenance secteur aval

### **Subdivision de Nogent-sur-Seine**

Mme Corinne TROCHAIN  
M. Richard MARCHAL  
M. Dominique NOLIN

Responsable secteur Nogent  
Responsable ateliers  
Responsable secteur Circonscription Bray

### **Subdivision de Sens**

M. Bruno DEPERIAUX  
M. Christian LAFOLLY

Responsable secteur aval Villeneuve (par intérim)  
Responsable maintenance

### **Subdivision de Paris**

M. Wilfried REMUS

Pôle aménagement et entretien du domaine

### **Subdivision de Meaux**

M. Alain BERLIERE

Responsable ateliers

## **ARRONDISSEMENT PICARDIE**

### **Subdivision de Compiègne :**

M. Arnaud DEVEYER  
M. Henri GIBOUT  
M. Bernard LEBRETON

Chargé d'études  
Responsable des ateliers  
Responsable de la circonscription de Soissons

### **Subdivision de Péronne :**

M. Laurent DUFOSSÉ  
M. Philippe KUC

Contrôleur  
Responsable de la circonscription de Ham et Noyon

### **Subdivision de Saint-Quentin:**

M. Arnaud VOIRET

Responsable des ateliers

## **ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE**

### **Pôle domaine et développement**

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement

### **Subdivision de Rethel :**

Mme Angélique GADOUIN  
M. Étienne MARTINET

Responsable de l'entretien et de l'exploitation  
Responsable de la circonscription de Bourg et Comin

**Subdivision de Château-Thierry :**

M. Emmanuel CHOISY

M. Jean-Claude POULET

M. Eric LE GUENNEC

Adjoint du responsable de la circonscription de  
Damery

Responsable de la circonscription de Mareuil sur Ay

Responsable du canton d'Épernay

**Subdivision de Châlons-en-Champagne :**

M. Mickaël DANA

M. Thierry RIVIER

M. Laurent DAMPEYROU

Responsable de la circonscription de Condé sur  
Marne

Responsable du secteur de Châlons

Contrôleur

**Subdivision Technique :**

M. Francis LEAUTE

OPA – réceptionnaire Antenne de Bourg et Comin



**DECISION PORTANT  
DELEGATION DE SIGNATURE  
(Convention d'Occupation et d'Usage Temporaire)**

**Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,**

**Vu** le code des transports,

**Vu** la loi n°2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France,

**Vu** le décret n°60-1441 du 26 décembre 1960 modifié notamment par le décret n° 2012-1722 du 9 mai 2012 portant statut de Voies navigables de France,

**Vu** le décret n°91-797 du 20 août 1991 modifié relatif aux recettes de Voies navigables de France,

**Vu** le décret du 28 juin 2010 nommant M. Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

**Vu** le décret du 16 février 2012 nommant M. Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

**Vu** l'arrêté ministériel du 15 avril 2013 nommant M. Alain MONTEIL, directeur territorial du bassin de la Seine,

**Vu** la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

**Vu** la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

**Vu** la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

**Vu** la décision du 31 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France,

**Vu** la décision du 15 avril 2013 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT bassin de la Seine),

**Sur** proposition du secrétaire général de la Direction territoriale du bassin de la Seine,

## DECIDE

### **Article 1 :**

Délégation de signature est donnée, à M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint, directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau, afin de prendre, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de la circonscription de la Direction Territoriale Bassin de la Seine, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies Navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et accorder toute convention d'usage temporaire n'excédant pas 5 ans ou portant sur une superficie du domaine inférieure ou égale à 20 hectares.

### **Article 2 :**

Délégation de signature est donnée aux chefs d'arrondissements territoriaux nommément désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de M. le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de celles-ci est inférieure ou égale à 20 000 € (vingt-mille euros), et à l'exception des COT « Logement ».

M. Georges BORRAS  
M. Jérôme WEYD  
M. Yves BRYGO  
M. Michel GOMMEAUX

Chef de l'Arrondissement des Boucles de la Seine  
Chef de l'Arrondissement Seine-Amont  
Chef de l'Arrondissement Picardie  
Chef de l'Arrondissement Champagne

**Article 3 :** En cas d'absence ou d'empêchement des chefs d'arrondissement, la délégation consentie à l'article 2 est exercée dans les mêmes conditions par leur adjoint respectif visé ci-dessous :

M. Claude STREITH  
M. Fabrice DALY  
M. Frédéric ARNOLD

Adjoint au chef de l'arrondissement des Boucles de la Seine  
Adjoint au chef de l'Arrondissement Picardie  
Adjoint au chef de l'Arrondissement Seine-amont

### **Article 4 :**

Délégation de signature est donnée aux chefs de subdivisions territoriales et à leurs adjoints nommément désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de M. le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de ceux-ci est, en application des barèmes en vigueur, inférieure ou égale à 10 000 € (dix mille euros), et à l'exception des COT « Logement ».

## **ARRONDISSEMENT DES BOUCLES DE LA-SEINE**

M. Manuel MARTINEZ M. Serge COYARD	Chef de la subdivision de Suresnes Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes
M. Mathieu GICQUEL Mme Marlène LEROY M. Sébastien PONS	Chef de la subdivision de Pontoise Adjointe au chef de la subdivision de Pontoise Responsable de l'unité domaniale
M. Rémi CORGET	Chef de la subdivision d'Amfreville ( <i>à compter du 01/05/13</i> )
M. Marc LABROUSSE	Chef de la subdivision d'Amfreville par intérim ( <i>jusqu'au 01/05/13</i> ) Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville
M. Nicolas PICHON M. Jacques CASSARD	Chef de la subdivision de Nantes-Loire Adjoint au chef de la subdivision Nantes-Loire
M. Bertrand BILLET	Chef du pôle aménagement et domaine
Mme Marina LABEYLIE Mme Gaëlle GAMBLIN	Chef de l'Agence de développement de la voie d'eau Adjointe au chef de l'Agence de développement de la voie d'eau

## **ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT**

M. Ronan ROUÉ M. Olivier MONFORT M. Gilles GUILLERMIN	Chef de la Subdivision de Joinville Adjoint au subdivisionnaire Adjoint au subdivisionnaire
M. Rémi IMBERT	Chef de la Subdivision de Meaux (par intérim)
M. Frédéric GRENOT M. Thierry PICOT M. Frédéric SANNIE Mme Sandrine MICHOT	Chef de la Subdivision de Melun Adjoint au subdivisionnaire Adjoint au subdivisionnaire Responsable de la gestion du domaine
M. Pascal FAVIER M. Frédéric FAVEERS M. Jean SERRIER	Chef de la Subdivision de Sens par intérim Adjoint au subdivisionnaire Adjoint au subdivisionnaire
M. Pascal FAVIER M. Patrick FENOLL	Chef de la Subdivision de Nogent-sur-Seine Adjoint au subdivisionnaire
M. Rémy IMBERT M. Guy ANDRIOT	Chef de la Subdivision de Paris Adjoint au subdivisionnaire

## **ARRONDISSEMENT PICARDIE**

M. Brice MORICEAU M. Jean-Philippe GRANDIN	Chef de la Subdivision de Compiègne Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne
---	---

M. Jean-Michel PUJADAS  
Mme Sylvie DELBASSE

Chef de la subdivision de Péronne  
Adjoint au subdivisionnaire

M. Bernard WLODARCZIK  
Mme Marie-Thérèse VERON

Chef de la Subdivision de Saint-Quentin  
Adjointe au Chef de la subdivision de Saint-Quentin

### **ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE**

Mme Corinne BIETH

Chef de la Subdivision de Châlons-en-Champagne

M. Michel CARDOT

Adjoint au subdivisionnaire

Mme Virginie HONNONS  
M. Thierry GIVRY

Chef de la Subdivision de Château-Thierry  
Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER  
M. Vincent TRITON

Chef de la Subdivision de Rethel  
Adjoint au subdivisionnaire

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement

### **Article 5 :**

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés à l'article 2 à 4, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Alain MONTEIL, Directeur Territorial Bassin de la Seine. La décision portant sur cette désignation sera publiée au Bulletin officiel de Voies navigables de France.

### **Article 7 :**

Cette délégation abroge et remplace à compter de sa publication officielle la précédente.

### **Article 8 :**

Le secrétaire général de la Direction Territoriale Bassin de la Seine est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 2 mai 2013

**Pour le Directeur Général de Voies  
Navigables de France et par délégation,  
Le Directeur Territorial Bassin de la Seine,**

**Signé**

**Alain MONTEIL**